



MAIRIE  
DE  
GUÉREINS

Restaurant scolaire municipal de GUEREINS-GENOUILLEUX  
**NOTE AUX FAMILLES**

Madame, Monsieur,

L'accueil de vos enfants à la restauration scolaire s'effectue en 1 service d'environ 150 enfants.

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant à la cantine pour l'année scolaire 2019 / 2020 :

- fiche de renseignements qui devra être retournée impérativement au plus tard le 5 Juillet 2019 pour la création de votre compte sur le site « gestion.cantine.com »
- Règlement de la cantine
- Procédure de réservation des repas sur le site internet

Ces documents sont à compléter et à signer. La fiche de renseignements est à retourner au plus tard le 6 Juillet 2019 par mail ou dans la boîte aux lettres « cantine » devant l'école publique de GUEREINS.

Pour les nouvelles familles, retour 15 jours avant le premier repas de l'enfant.

**En cas de problème de santé important et certifié médicalement : allergie alimentaire, asthme..., nous en informer dès l'inscription.**

**Je vous rappelle qu'il est indispensable que vous préveniez de l'absence de votre enfant conformément au paragraphe 4 du règlement, ceci pour des raisons de sécurité.**

Guérens, le 11 juin 2019.

L'Adjointe en charge de la cantine

Virginie GENOUILHAC.

Le Maire

G. MORILLON

## Cantine de Guereins

### Procédure de réservation des repas à la cantine

A partir du 1 janvier 2017

#### 1/ Procédure de paiement par carte bancaire sur site sécurisé

- Connexion au site : « Gestion cantine.com »
- Accès parents
- Saisir le Login et le mot de passe reçu par mail
- Lors de votre première connexion, vous pouvez modifier votre mot de passe
- Compléter votre fiche de renseignement puis valider
- Cliquer sur réservation
- Choisir le mois
- Cocher les jours pour commander les repas de votre enfant puis valider (bouton en bas à droite)
- Le montant à régler s'affiche
- Valider
- Payer en ligne (dans certains cas un délai de 24h est nécessaire lors de la première connexion avant de pouvoir effectuer le paiement)

#### 2/ Procédure de paiement par chèque

- Transmettre le chèque à l'ordre du trésor public à la responsable cantine en le déposant dans la boîte à lettre cantine située devant l'école publique de Guéreins ;
- Précisez la somme à créditer par enfant, si besoin, et prévoir 48 h00 pour le chargement du compte de votre enfant.
- Connexion au site : « Gestion cantine.com »
- Accès parents
- Saisir le Login et le mot de passe reçu par mail
- Lors de votre première connexion, vous pouvez modifier votre mot de passe
- Compléter votre fiche de renseignement puis valider
- Cliquer sur réservation
- Choisir le mois
- Cocher les jours pour commander les repas de votre enfant puis valider (bouton en bas à droite)
- Attention vérifier que votre crédit est suffisant pour pouvoir faire vos réservations

#### 3/ Délais d'inscriptions

- Connexion à tout moment sur le site et au plus tard le jeudi 14h00 pour la semaine suivante  
ATTENTION : Après 14h00 le jeudi le site est bloqué pour toute la semaine suivante

#### 4/ Contact :

En cas de besoin merci de me contacter :

Michèle BRAC DE LA PERRIERE – Responsable cantine 07 80 36 48 46

Ou par mail : rythmescol.rpigg@gmail.com

Cantine Scolaire  
GUEREINS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année 2019-2020

-Pour obtenir l'ouverture du compte gestion cantine, vous devez impérativement renseigner l'intégralité de la fiche suivante.

**Nom et prénom du représentant légal :**

**Mail**

Nom(s) et prénom(s) de(s) l'enfant(s) :

Adresse postale ::.....  
.....

Code Postal :..... Ville :  
.....

Tél. Mère :

Tél Père :

En cas d'accident grave nécessitant une hospitalisation, les pompiers seront obligatoirement contactés :

Sera contacté : le Docteur HERBIN (Guéreins) ou

Médecin traitant Tél.....

Décharge en cas d'accident :

Je soussigné(e).....père, mère ou représentant  
légal de l'enfant....., donne autorisation, par  
la présente, de prodiguer tous les soins nécessaires et interventions chirurgicales à mon  
enfant, si le besoin est urgent.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la cantine scolaire, et de la fiche de  
renseignements et en acceptant l'intégralité des termes.

Date

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».